IMMEUBLE A APPARTEMENTS ET BUREAUX Place S'-Jacques A LIÈGE

Architecte : Paul JACQUES

L'URBANISME offre actuellement très peu d'emplacements où peuvent s'édifier des immeubles en hauteur, sans nuire à leur voisinage.

Celui que nous présentons à nos lecteurs bénéficie, environné d'immeubles anciens, d'une belle situation sur la vieille place Saint-Jacques, à

proximité de l'église du même nom.

La tâche qui incombait à l'architecte s'avérait donc difficile. Les lecteurs pourront eux-mêmes juger de la manière dont il s'est acquitté du problème dont la solution paraissait insoluble. Dans un autre ordre d'idées, l'architecte a su également avec talent et habileté, adapter ses plans au terrain dont la largeur n'excède pas 10 mètres.

A aucun moment il n'a pas perdu de vue le soin de distribuer en commodité, confort et recherche très poussée du détail, les services qu'il devait

assurer.

Le programme qui était imposé à l'architecte par l'Assurance Liégeoise, société-propriétaire de l'immeuble, a ceci de particulier que le premier étage devait se trouver à la hauteur des services de comptabilité de l'immeuble rue Bertholet, contigu à celui de la place Saint-Jacques.

Cette obligation a permis à l'architecte de tirer un parti heureux du rez-de-chaussée, surélevé de ce fait, et dont les deux grandes baies apportent une note gaie et se marient avec l'entrée, traitée

en élément indépendant.

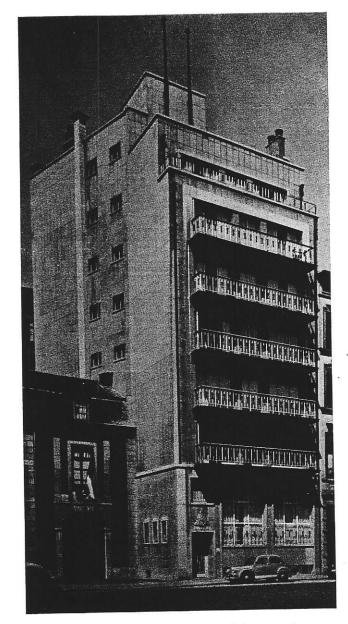


Fig. 1. — Vue d'ensemble de l'immeuble de « L'Assurance Liégeoise ».

Il convient d'ajouter qu'au niveau du rez-dechaussée la liaison se fait également avec les bureaux de la rue Bertholet et du boulevard d'Avroy.

La disposition des balcons, sur toute la largeur de la façade, constitue l'accent particulier. Le

parti décoratif est ainsi bien affirmé.

Ajoutons-y l'élément sculptural de la porte d'entrée, bien venu et à sa place. Dû au ciseau du sculpteur F. Wybaux, il symbolise la sécurité familiale (fig. 11).

Une façade en pierres bleues (petit granit) du

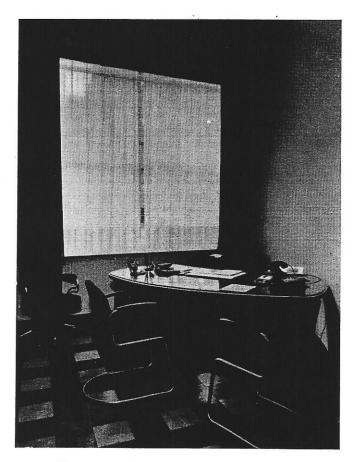


Fig. 2. — Un bureau de directeur du rez-de-chaussée.

haut jusqu'en bas! Voilà qui est plutôt rare en Belgique! Le revêtement en pierre se prolonge même sur la partie apparente du pignon, solution imposée à l'architecte en raison du caractère monumental de la place. Saint-Jacques (fig. 1).

Le rez-de-chaussée s'harmonise avec les étages supérieurs malgré l'extrême différence de son architecture. Celle-ci est exclusivement composée d'éléments simples, de lignes droites, de grandes surfaces vitrées dont les effets de rythme sont assurés par l'alternance des vides et des pleins.

Aucune concession n'a été faite à la décoration proprement dite. Le motif central au-dessus de la porte est la seule fantaisie (si l'on peut dire) que se soit permise l'architecte.

L'emploi de la pierre bleue en façade et au pignon suffit à conférer à cet immeuble un caractère agréable, que rehausse le joli dessin de la ferronnerie des garde-fous.

Description du plan-

L'intérêt particulier du plan des étages réside dans le choix de l'emplacement de la cage d'escalier qui, par sa disposition centrale, permet de faire le tour complet de l'appartement aux larges circulations.

Le programme de l'appartement peut se résumer ainsi : belle réception, composée d'un living

Les photographies illustrant cet article sont signées « Photo Service T. I. P. Daniel », Liège.

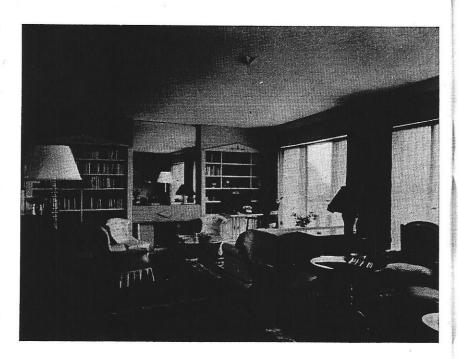
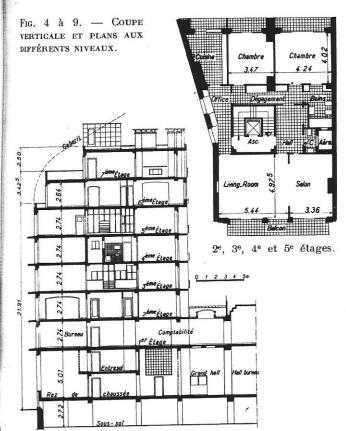


Fig. 3. — Un living-room-salon, meublé dans un goût très raffiné.



et d'un salon ayant ensemble une superficie de près de 50 m²; partie intime, composée de deux chambres à coucher avec salle de bains, séparées judicieusement par une lingerie et deux portes du restant de l'appartement; service, en communication avec living, composé d'un spacieux office éclairé grâce aux baies qu'on voit sur le pignon

de la façade, et une cuisine.

Coupe longitudinale AB.

Les terrasses arrière agrémentent et augmentent le confort de cette habitation.

Par cette description sommaire on peut avoir une idée de cette conception, sinon nouvelle, du moins inédite de l'habitation privée dans nos

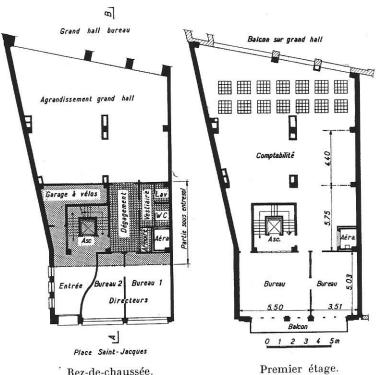
grandes villes.

On devrait, en effet, se résoudre à sacrifier l'éclairage naturel de l'escalier (puisqu'en principe il ne doit jamais être employé), au profit de commodités appréciables ou de la netteté et de l'ordonnance du logis. Cette solution, dont peut souffrir tant soit peu notre vieille habitude des grandes cages d'escalier, bien éclairées et bien ventilées, nous paraît intéressante à signaler.

Nous avons, d'autre part, pu visiter l'intérieur d'un appartement, meublé dans un goût très raffiné (fig. 3).

manger Temasse

Sixième et septième étages formant hôtel particulier.



Tout le confort moderne a été évidemment réalisé dans cet immeuble. Soulignons aussi la bonne tenue tant du vestibule que de l'escalier.

Rez-de-chaussée.

Aucune vaine parade de décor dans cet immeuble, aux plans judicieusement conçus, dont il convient également de décrire les sixième et septième étages formant un hôtel particulier. La distribution des locaux en est la suivante :

Le sixième étage est réservé à la partie intime, composé de quatre chambres à coucher avec salle de bains et douche et une petite chambre de bonne avec son cabinet de toilette particulier (fig. 6).

ro

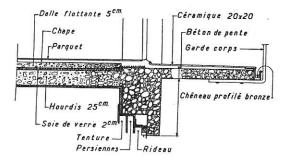


Fig. 10. — Détail d'un plancher (vers façade arrière). Noter le soin apporté à l'exécution de l'isolation.

La réception, composée d'un living, salle à manger et son complément, cuisine et office, occupe tout le septième étage. Cette disposition, parfaitement logique, a été dictée à l'architecte par le gabarit imposé qui a permis de bénéficier d'une grande terrasse et de la vue qu'on découvre habituellement de l'étage le plus élevé (fig. 7).

Détails techniques

Gros œuvre:

Ossature en béton armé portant sur des puits en gros béton : cages d'escaliers et d'ascenseur complètement en béton constituant colonne centrale.

Hourdis en béton plein.

Remplissage des façades en briques. Revêtements en pierres de taille sur la façade principale et le pignon Sud. Ces pierres de taille ont 6 cm d'épaisseur et sont fixées par crochets en alliage léger à raison de quatre par pierre.

Façade arrière cimentée.

Cloisons intérieures en plaques de Bims.

Isolation:

Isolation sur tous les hourdis au moyen de matelas de soie de verre relevés en plinthes et portant une dalle flottante de 5 cm en béton sur laquelle sont établis les carrelages ou parquets (fig. 10).

Isolation des toitures au moyen de 5 cm de liège.

Chauffage:

Chauffage par rayonnement au moyen de serpentins noyés dans les hourdis en bélon à la face inférieure de ceux-ci (système Sulzer Frères).

Chaudière équipée d'un brûleur à mazout avec

appareils et vanne de sécurité qui intervient lorsque la température dépasse accidentellement 50°.

Pompe de circulation.

Les colonnes du chauffage sont également enrobées dans les colonnes de l'ossature et seules les vannes sont apparentes, encastrées derrière des portillons.

Fenêtres:

Toutes les baies sont pourvues de portes-fenêtres à châssis métalliques, métallisés au zinc. La disposition de balcons à chaque baie a été permise par l'absence de radiateur.

Les portes-fenêtres sont à ouvrants extérieurs.

* *

C'est pour nous une vive satisfaction de pouvoir présenter un immeuble aussi bien étudié où la recherche du détail élégant, confortable ou tout simplement rationnel fait honneur aux ingénieuses idées de son auteur.

Parmi les immeubles d'habitation qui viennent d'être achevés à Liège, celui que nous décrivons nous semble mériter des éloges spéciaux qu'il nous plaît d'adresser à l'architecte Paul Jacques en le priant de transmettre à ses collaborateurs, et notamment les Entreprises François Moureau et ses Fils, réalisateurs du gros œuvre, les félicitations qu'ils méritent pour l'exécution impeccable de leurs travaux.

L. DE NEUVILLE, Architecte.



Fig. 11. — Détail du motif sculptural situé au-dessus de la porte d'entrée. Il est dû au ciseau du sculpteur F. Wybaux et symbolise la sécurité familiale.